

# FASTI

## Fédération des Associations de Solidarité avec Tou·tes les Immigré·es

**Féministe, antiraciste, anticapitaliste et anticolonialiste, la FASTI défend depuis près de soixante ans les droits des personnes étrangères.** Elle réunit une quarantaine d'ASTI qui mènent des actions de solidarité au quotidien : accompagnement juridique et social, ateliers de français, soutien scolaire, mobilisations et sensibilisation. Le Mouvement lutte pour l'égalité des droits, la liberté de circulation et d'installation, contre toutes les formes de discriminations et pour de nouveaux rapports Nord/Suds fondés sur la justice et l'égalité.

Depuis plusieurs années, la Fasti demande l'abrogation du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile : ce code d'exception, seul code du droit français visant une catégorie de personnes, institutionnalise un traitement différencié fondé sur la nationalité. Il produit du racisme d'État, organise la précarisation des personnes exilées et légitime l'arbitraire préfectoral. En multipliant les statuts, les catégories et les conditions, il fabrique des sans-papiers, empêche l'accès aux droits et alimente l'exploitation capitaliste.

Les dernières législations ont encore renforcé cette logique. Le remplacement de la circulaire Valls par la circulaire du funeste Retailleau a fait disparaître les rares possibilités, comme la scolarisation des enfants, permettant des régularisations fondées sur la vie privée et familiale et a renforcé un accueil utilitariste des personnes étrangères tourné vers leur exploitation économique.



Les femmes sont les premières touchées : plus présentes dans les emplois précaires et multi-employeurs ou à temps partiel, elles accèdent moins à la régularisation par le travail. Ces réformes accentuent leur dépendance à un conjoint ou une conjointe et leur vulnérabilité face aux violences conjugales et sexuelles, aux chantages aux papiers et aux discriminations sexistes. Pour la FASTI, un accueil digne passe par l'égalité des droits pour toutes et tous et la liberté de circulation et d'installation. **Les évolutions récentes confirment l'urgence : l'abrogation du CESEDA est indispensable pour construire une société véritablement égalitaire, féministe et antiraciste.**